

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 19 – 22 juin 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



MAÏS

Stade : majoritairement entre 11 et 12 feuilles.

Pyrale : le vol semble se généraliser mais le nombre de captures reste faible. Surveiller l'apparition d'ooplaques (pontes fraîches).

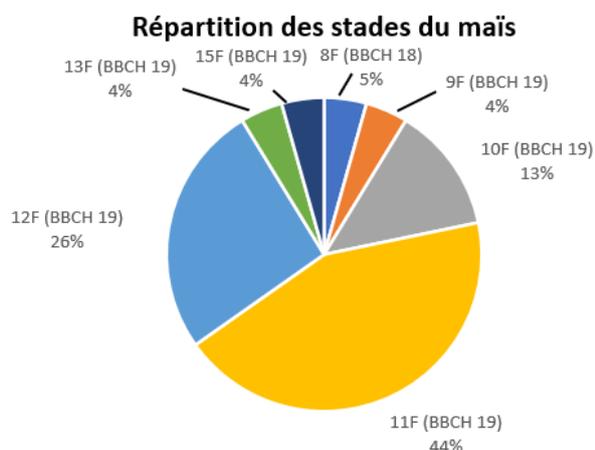
Pucerons : les deux types de pucerons sont signalés en faible proportion.

AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE

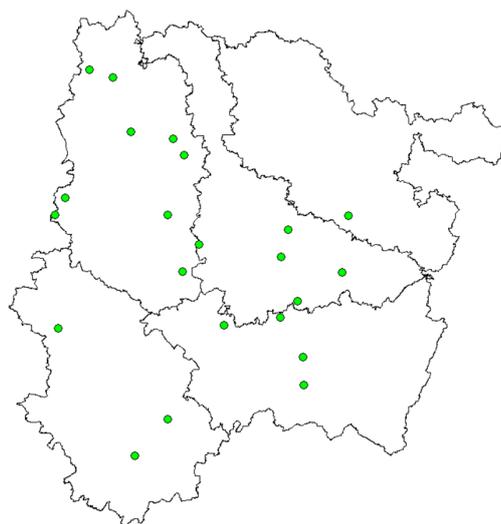
Stade : Croissante végétative

1 Stade des cultures

23 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades s'étalent de 8 à 15 feuilles, avec une majorité de parcelles comprise entre 11 et 12 feuilles.



Localisation des parcelles observées



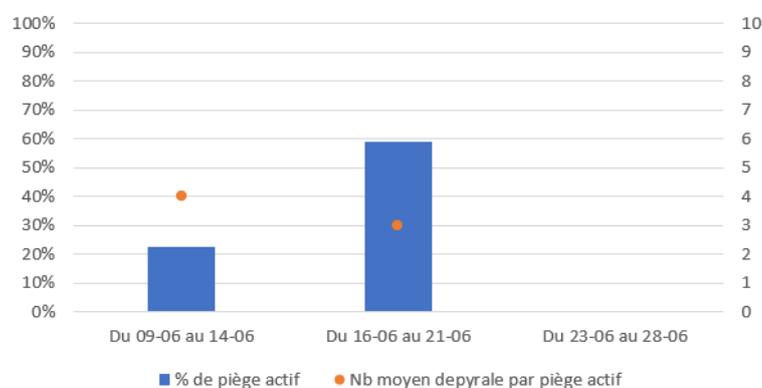
2 Pyrale (*Ostrinia nubilalis*)

Se référer au [BSV n°17](#) du 9 juin 2022 pour plus de détails sur la description du ravageur.

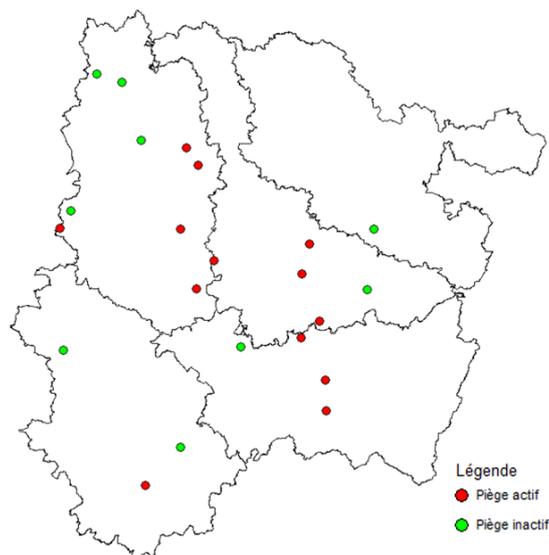
a. Suivi du vol

Le vol des pyrales débute cette semaine. Sur les 22 pièges à phéromones relevés cette semaine, 13 ont été actifs avec des niveaux de captures allant de 1 à 13 pyrales piégées (avec en moyenne 3 pyrales/piège actif).

Dynamique des captures de pyrale

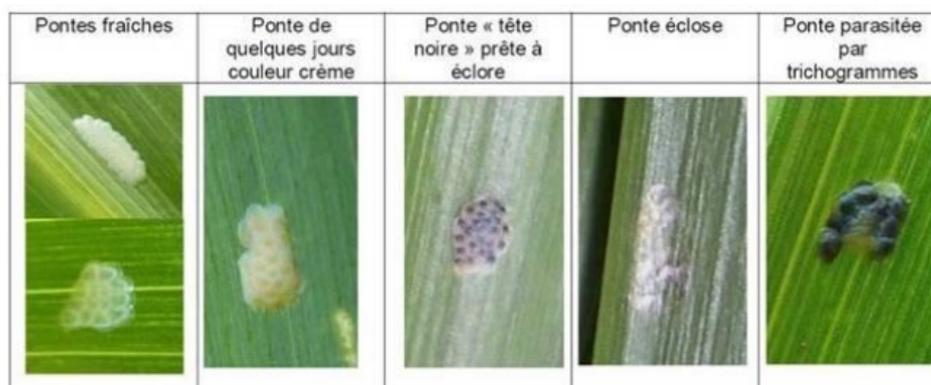


Localisation des pièges actifs



b. Seuil indicatif de risque

En parcelle, le seuil indicatif de risque est de 10% de plantes porteuses d'ooplaques (pontes). Pour cette semaine aucune ponte n'a été observée en parcelle.



Crédits photos : COURBET Emeric, Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté

c. Analyse de risque

Le vol commence à se généraliser sur le territoire (60% de pièges actifs cette semaine contre 21% la semaine dernière) même si le nombre de capture par piège reste faible (3 pyrales/piège actif cette semaine contre 4 la semaine dernière). Il convient de surveiller l'apparition :

- des premiers individus dans les pièges
- de pontes fraîches qui peuvent survenir 2 à 3 jours après la sortie des femelles.

Le risque est moyen cette semaine.



Méthodes alternatives :

- Les trichogrammes (*Trichogramma brassicae*) sont des micro-hyménoptères parasitoïdes qui pondent dans les œufs de pyrales limitant ainsi les dégâts causés par ce ravageur. Leur application se fait en début de vol de papillons de pyrale pour viser les premières pontes. Le lâcher des trichogrammes peut se faire par drone, offrant un gain de temps par rapport à une application manuelle.
- Le broyage des résidus du maïs limite la survie des larves notamment pour les parcelles présentant de fortes populations larvaires à l'automne. Cette méthode prophylactique présente un intérêt à l'échelle de la petite région agricole, et pas seulement à la parcelle.

3 Pucerons (*Metopolophium dirhodum*, *Sitobion avenae*)

a. Observation

Pour cette semaine d'observation :

- Les pucerons *Metopolophium dirhodum* ont été observés sur 5 parcelles avec à chaque fois entre 1 et 10 pucerons en moyenne par plantes.
- Les pucerons *Sitobion avenae* ont été observés sur 8 parcelles avec une infestation comprise entre 1 et 10 pucerons/plante.

b. Seuil indicatif de risque

Seuil de nuisibilité	<u><i>Metopolophium dirhodum</i></u>		<u><i>Sitobion avenae</i></u>
		Nuisibilité élevée sur jeunes maïs (salive toxique)	
	4-6F	10 pucerons/plante	>800 pucerons/plante
	6-8F	20-50 pucerons/plante	
	8-10F	50-100 pucerons/plante	
	>10F	200 pucerons/plante	

c. Analyse de risque

Les parcelles où sont signalés les pucerons sont à des stades compris entre 9 et 15 feuilles. Nous sommes donc bien en dessous du seuil de risque, pour cette semaine et pour les deux types de pucerons. Pensez à surveiller l'apparition d'individus sur végétation ainsi que l'arrivée des auxiliaires (chrysopes, coccinelles, syrphes notamment) dont l'aide peut être substantielle.





Avec l'appui financier de l'ARS GE dans le cadre du PRSE 3

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une espèce originaire d'Amérique du Nord, connue pour être à la fois une adventice de cultures et une plante au pollen très allergisant. Cette dicotylédone annuelle se montre très concurrentielle dans les cultures de printemps comme le maïs, le tournesol et le pois.

Les ambrosies sont en phase de croissance

Les ambrosies continuent leur croissance. A ce stade, elles sont facilement identifiables grâce à leurs feuilles. Ces dernières sont larges et opposées à la base des tiges et deviennent plus étroites et alternes vers le sommet. Elles sont très découpées, lacérées et lobées et du même vert de chaque face, ce qui la distingue de l'armoise.



NE PAS CONFONDRE :

Ambrosie au stade plantule – FREDON Grand Est

	Ambrosie à feuilles d'armoise <i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	Armoise commune <i>Artemisia vulgaris</i> L.
Photo		
Tige	Couverte de poils blancs	Pas de poils
Feuilles	Les deux faces : vert clair	Face supérieure : vert foncée Face inférieure : blanchâtre
Fleurs	Grappes de petites fleurs jaunes situées au sommet des tiges	Grappes de petites fleurs blanches, à la base des feuilles de fin de tige



www.signalement-ambrosie.fr

Chacun peut signaler la présence de la plante sur la plateforme nationale de signalement de l'ambrosie.

Pour permettre la validation du signalement par un référent local, merci d'indiquer vos coordonnées.

Ces trois espèces sont classées officiellement nuisibles pour la santé depuis fin avril 2017 (décret n°2017-645 du 26 avril 2017). Ce décret a permis la prise d'arrêtés préfectoraux de destruction obligatoire, en vigueur aujourd'hui dans tous les départements du Grand Est.

Pour plus d'informations, rendez-vous ici : <https://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/gestion-de-lambrosie>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".